Vos questions / nos réponses

Quelle quantité

Par Profil supprimé Postée le 02/12/2009 17:21

> Justement je voudrais savoir si la cocaïne qui n'est pas passée se retrouvant dans le mouchoir du cocaïnomane peut nuire à d'autres si malheureusement ils le touchent. C'est un exemple mais la vraie question est quelle quantité peut-être néfaste? Si la personne laissent tomber quelques "grains", est-ce dangereux?

Mise en ligne le 04/12/2009

Bonjour,

Comme nous vous l'avions expliqué, pour qu'il soit question de "nuisance" liée à la cocaïne, il faudrait qu'une personne en consomme directement. Toucher au produit ne peut pas nuire.

Dans l'exemple cité, les résidus ou traces de cocaïne présents dans le mouchoir d'un usager sont minimes. Par ailleurs, on n'utilise généralement pas un mouchoir pour inspirer son contenu. Les risques qu'une personne fasse cela sont donc peu probables.

De même, si quelques "grains" de cocaïne restent sur une surface (au sol, sur une table...), il serait étrange qu'une personne les consomme. Toutefois, une vigilance est nécessaire avec des enfants. Effectivement, les jeunes enfants portent beaucoup de choses à leur bouche. Une certaine hygiène de la maison est, par conséquent, recommandée lorsque des petits y vivent.
Vous nous questionniez également sur les risques pour des animaux. Là aussi, il faudrait qu'un animal en consomme plus que quelques "grains", sachant que les animaux n'avalent pas n'importe quelle substance.

En revanche, il peut être certainement utile d'expliquer aux usagers qui vous entourent l'intérêt de jeter tout matériel ayant servi à l'usage de la cocaïne (ou d'autres drogues) ainsi que ce qui a été en contact avec le produit. Au delà de l'entourage, ces mesures sont nécessaires pour les usagers afin de réduire les risques comme, par exemple, des infections ou la transmission de virus (notamment l'hépatite C lors du partage de la paille chez les usagers de cocaïne en sniff).

Nous vous avons mis en lien, ci-dessous, une fiche d'information sur la cocaïne. Vous pourrez également consulter les fiches d'autres drogues en allant, sur notre site, dans la rubrique "dico des drogues" dans l'espace "s'informer".

Cordialement.

En savoir plus :

- Fiche cocaïne